



Je conteste une facture qui me semble abusive

Par **mumu**, le **08/11/2010** à **22:09**

Bonjour, je suis un artisan et j'ai fais appel en 2009, à une société frigorifique pour dépanner une chambre froide. Le problème est que malgré plusieurs interventions et soit disant réparations de sa part, aucun changement, le problème de la panne n'était pas résolu. Suite à cela le frigoriste me propose donc de changer le moteur de la chambre froide et me soumet un devis, 1500.00€ Là j'ai flairé l'arnaque, j'ai fais appel à un autre frigoriste son diagnostic est révélateur, c'était juste une pièce à 3.30€ !!!! qu'il fallait remplacer et une recharge de gaz. J'appelle donc le premier frigoriste "gourmand" en lui demandant des explications. Il me rétorque que de toutes manières j'allais recevoir la facture des interventions, réparations et pièces je lui répond que je ne sortirais aucun sou à part les sommes correspondantes aux déplacements. Il envoie la facture 1 an après !! 1250.00€ !! Correspondantes à l'ensemble de ses prestations. Suite à cela, je lui envoie un courrier en AR lui précisant à nouveau que je conteste sa facture. Trois mois après, je reçois une lettre d'un créancier et non un huissier qui agit au nom de ce frigoriste me demandant l'intégralité de cette somme. Trois lettres depuis m'ont été envoyées. Que dois-je faire ?

MERCI DE VOTRE RÉPONSE